

UE1 - Introduction au droit et droit des personnes

 ECTS
6 crédits

 Composante
UFR Sciences
juridiques,
économiques,
politiques et de
gestion

 Volume horaire
54h

Présentation

Description

L'introduction au droit permet aux étudiants d'acquérir les savoirs et compétences fondamentaux indispensables aux études de droit. Le cours aborde le concept de droit dans ses trois dimensions : un ensemble de règles (le droit objectif), un ensemble de prérogatives (les droits subjectifs) et un ensemble d'activités juridiques (le droit comme disciplines savantes ou pratiques). - Le cours de droit des personnes appréhende la personnalité juridique. L'étude de la notion de personne (les personnes physiques et les personnes morales) précédera celles de l'identification des personnes et des droits attachés à la personnalité.

Objectifs

Savoir ce qu'est le droit et maîtriser les notions juridiques élémentaires.

S'initier au langage juridique et au raisonnement juridique.

Savoir lire et comprendre les décisions de justice.

Savoir manier le Code civil.

Maîtriser la méthode du cas pratique, de la fiche d'arrêt et de la dissertation.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	39h
TD	Travaux Dirigés	15h

Pré-requis obligatoires

Maîtrise de la langue française (grammaire, vocabulaire, compréhension écrite et orale), rigueur d'analyse et esprit critique

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CC (contrôle continu)	Écrit et/ou Oral		min. 2	50%		CM + TD
CC (contrôle continu)	Écrit	180	1	50%		

Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Seconde chance (contrôle continu intégral)	Écrit	180		100%		100% si > à la note de l'évaluation initiale